



*DONAUKOMMISSION
ДУНАЙСКАЯ КОМИССИЯ
COMMISSION DU DANUBE*

CD 128/V-2019

Budapest, le 30 mai 2019
PS/Ge/Ha

Aux Représentants des pays membres de
la Commission du Danube et à leurs Suppléants

Objet : Information au sujet de l'interruption/restriction de la navigation sur le
secteur de Danube dans la zone du pont Margit à Budapest

Annexe : 1

Madame la Représentante,
Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une information des autorités
compétentes de Hongrie au sujet de l'interruption/restriction de la navigation sur le
secteur de Danube dans la zone du pont Margit à Budapest en raison d'un accident avec
un bateau ayant eu lieu le 29 mai 2019.

Je vous prie de bien vouloir transmettre cette information aux autorités
compétentes de votre pays.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération.

/ Petar MARGIĆ

Directeur général du Secrétariat

